

LE DOUBS : TERRE D'AVENIR, TERRE DE SOLIDARITES

UN ENGAGEMENT POUR LA PARTICIPATION DE TOUS LES ACTEURS

Une construction partagée

Doubs 2017 engage le Conseil général, à partir d'une légitimité donnée par la population et pour une participation de tous les acteurs, aussi bien dans la phase de construction que dans la phase de mise en œuvre du projet.

1^{er} temps : le projet politique

La première étape trouve sa légitimité dans les résultats des élections cantonales du printemps 2008, à l'issue desquelles, partant de l'expérience acquise au travers de Doubs 2010, la dynamique de projet a été lancée. De fin 2008 au printemps 2009, un travail s'appuyant sur une évaluation des réalisations de Doubs 2010 a permis dans un premier temps de fixer les enjeux du projet.

Des temps particuliers ont été également réservés pour informer l'ensemble des groupes politiques de l'Assemblée départementale des étapes du projet et des thématiques abordées.

2^{ème} temps : l'échange avec les acteurs socioprofessionnels et les élus locaux

Outre les différentes rencontres organisées dans le cadre de l'élaboration des schémas (volets du schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale, schéma touristique...), neuf réunions thématiques spécifiques ont été organisées en 2009 :

- 25 février : thématique « **milieux aquatiques** », 27 participants,
- 27 février : thématique « **Industrie, tertiaire, commerce et artisanat** », 40 participants,
- 9 mars : thématique « **insertion** », 48 participants,
- 12 mars : thématique « **infrastructures** », 49 participants,
- 17 mars : thématique « **sport** », 18 participants,
- 24 mars : thématique « **jeunesse** », 31 participants,
- 26 mars : thématique « **agriculture** », 55 participants au total, puis thématique « **forêt** », 35 participants,
- 30 mars : thématique « **culture** », 36 participants.

Par ailleurs, concernant les partenariats avec les communes, deux réunions avec les associations des maires se sont déroulées les 24 février et 2 juin 2009.

Enfin, pour la thématique « logement », quatre réunions avec les socioprofessionnels, les bailleurs, les communes et les maîtres d'ouvrage privés se sont tenues entre fin avril et fin juin 2009.

Suite à ces réunions thématiques, neuf contributions au projet Doubs 2017 écrites par différents partenaires ont été transmises au Conseil général, prolongeant ainsi ces échanges.

3^{ème} temps : la consultation de la population

La population a été placée au cœur du projet dont la justification ultime est par essence chaque habitant du Doubs.

Deux modalités ont été mises en œuvre pour permettre leur association :

- d'une part, des réunions territoriales,
- d'autre part un questionnaire diffusé au travers de Vu du Doubs, du site Internet du Conseil général et lors de ces réunions territoriales.

Six réunions territoriales se sont tenues au printemps 2009 :

- **Rougemont**, le 27 mai 2009 : 74 participants (hors services du Conseil général)
- **Arc-et-Senans**, le 28 mai 2009 : 61 participants (hors services du Conseil général)
- **Le Russey**, le 5 juin 2009 : 62 participants (hors services du Conseil général)
- **Les Longevilles-Mont d'Or**, le 8 juin 2009 : 111 participants (hors services du Conseil général)
- **Novillars**, le 10 juin 2009 : 130 participants (hors services du Conseil général)
- **Montbéliard**, le 8 juillet 2009 : 140 participants (hors services du Conseil général)

Ces rencontres ont été l'occasion d'une présentation de la démarche et ont permis de larges échanges portant sur l'ensemble des grands enjeux du projet.

Le questionnaire sur les enjeux de l'action départementale a été complété par 998 personnes. Les enseignements de cette consultation sont de deux ordres.

Dans un premier temps, la population a pu définir ses priorités, en fonction des situations individuelles ou collectives.

Ce questionnaire permet tout d'abord une analyse au travers des différentes catégories de population. Les jeunes se sentent principalement concernés par la **justice sociale** et le **développement durable**. Les plus âgés revendiquent la nécessité de valeurs comme la citoyenneté et le travail. Les chômeurs, les ouvriers et les employés affirment en premier lieu leurs préoccupations d'emploi et priorisent donc le soutien au développement économique. Par ailleurs, pour les actifs, les préoccupations s'orientent vers des besoins de services, comme les modes de garde des enfants ou le logement.

Dans un deuxième temps, des thématiques fortes apparaissent.

Tout d'abord, le développement durable qui constitue un enjeu partagé : soutien au développement économique du territoire dans le respect de la justice sociale et des équilibres naturels. Dans ce cadre, les services à la personne, la création d'entreprises et les actions de Recherche & Développement sont à prioriser. Par ailleurs, la réduction des consommations d'énergie doit guider toutes les mesures (logement, transport, organisation des services, équipements et travaux publics). Enfin, le développement doit s'accompagner de mesures en faveur de l'insertion, de l'appui des jeunes (accès à la formation, à l'emploi et au logement) et de la préservation des services.

Ensuite, l'éducation est un thème qui concerne fortement la population ; celle-ci exprime son souhait que le collège soit en même temps une école de la citoyenneté et de l'apprentissage des nouvelles technologies.

Concernant les solidarités, les personnes interrogées souhaitent que le soutien à domicile et l'accès à un logement adapté soient renforcés pour les personnes âgées. Pour les

personnes handicapées, l'accent mérite d'être mis sur l'accès au logement et à l'emploi et sur l'adaptation des lieux publics.

S'agissant de la culture, du sport et des loisirs, la population privilégie l'activité sportive pour les jeunes et les loisirs de pleine nature, qui portent l'image « nature » du Doubs. Elle souhaite également que l'action culturelle du Conseil général valorise les grands sites et encourage le rapprochement de la culture avec les territoires.

Enfin, le souhait d'une participation citoyenne aux actions du Département est bien exprimé, de la même façon que la nécessité d'évaluer les politiques.

Les solidarités locales au cœur du projet

L'ensemble de ces échanges a ainsi particulièrement confirmé la place du Département au cœur des solidarités locales. Le plan de ce projet en affirme l'importance et le sens, au travers d'une double approche, les solidarités avec les hommes et les solidarités avec les territoires.

Le Doubs, au travers de son histoire propre, de la construction de ses politiques, est profondément marqué par les solidarités :

- **solidarités sociales** en faveur de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, des personnes âgées, des personnes handicapées et de tous ceux qui sont confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle ;
- mais aussi **solidarités territoriales** en faveur d'une organisation rationnelle et équilibrée du département, offrant équitablement à l'ensemble des habitants le même accès aux services publics.

Pour répondre à ces deux enjeux, solidarités sociales – solidarités territoriales, Doubs 2017 s'appuiera, comme Doubs 2010, sur une méthode d'action pragmatique et efficace, entièrement tournée vers les citoyens et le service public.

Un projet au service des partenariats et de la coopération

Doubs 2017 couvre, au travers de l'ensemble de 55 ambitions et 139 orientations proposées, la globalité des champs d'intervention du Conseil général.

A ce titre, il doit constituer, pour les années à venir, un repère pour l'ensemble des partenaires existants et potentiels, leur offrant le cadre d'un travail commun avec le Département.

Un soutien aux projets de territoire

Le développement territorial constitue un des objectifs premiers de Doubs 2017. Le Département, au travers de toutes ses politiques, et aux côtés de tous les acteurs intéressés (Etat, collectivités, chambres consulaires, associations...) souhaite participer à la valorisation des territoires du Doubs.

Notre département se compose de différentes réalités territoriales.

Au-delà des découpages administratifs (Pays, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)...), ces **réalités territoriales**, constituées de bassins de vie et d'emplois, sont dans le Doubs au nombre de quatre et dans l'ordre de population :

- Besançon, ville chef lieu et capitale régionale, et son aire d'attractivité qui s'étend bien au-delà des limites de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB), et qui englobe des secteurs de Haute-Saône (Gray, Vesoul), du Jura (Dole), du Doubs (Quingey, Ornans, Valdahon, Baume-les-Dames) ;

- l'aire d'attractivité du Pays de Montbéliard, qui englobe la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard (CAPM), les communautés de communes limitrophes, et se trouve intégrée à l'aire urbaine de Belfort / Montbéliard / Héricourt ;
- le Haut Doubs frontalier, de Mouthe à Saint-Hippolyte ;
- le Doubs central et rural avec deux bassins d'emplois (pôles intermédiaires et zones rurales en difficulté, correspondant globalement aux Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)).

Ces espaces, nous le savons, sont touchés aujourd'hui, chacun avec leurs caractéristiques propres, par des mutations profondes, économiques et sociales.

Au travers de Doubs 2017 et dans la mise en œuvre de ses orientations, le Département poursuit l'objectif de transformer les enjeux majeurs de chaque territoire en atouts pour leur avenir. On citera ainsi :

- l'ouverture de la LGV, qui doit permettre de situer la Franche-Comté comme le cœur du sillon Rhin-Rhône, à portée de Barcelone, Marseille, Lyon, Strasbourg, Cologne, Francfort, Lausanne, Berne, Bâle ou Zurich,
- le patrimoine naturel, culturel et social du Doubs et de ses habitants, qui devra être transmis, enrichi et renforcé, aux générations futures, au travers de démarches exemplaires de développement durable,
- les mutations économiques qui doivent être l'occasion de valoriser les compétences, les savoir-faire existants en renforçant et dynamisant l'excellence industrielle et de service, et en ouvrant de nouveaux champs de développement,
- la valorisation de l'équilibre urbain / rural en s'appuyant sur une dynamique partagée des centres urbains (Besançon, capitale régionale, Montbéliard et Pontarlier...) et des espaces ruraux,
- la dynamique des acteurs, qu'il s'agisse des collectivités, des chambres consulaires, des associations, ou des acteurs de la formation, du savoir, de la culture, du sport, de l'action sociale, de l'environnement ou du patrimoine. Le développement territorial passe aussi par l'excellence du partenariat et de la construction collective.

La coopération et le partenariat constituent le mode d'action pour avancer sur de tels enjeux.

Des politiques de coopération

La mise en œuvre de Doubs 2017 se fera en partenariat dans le cadre d'un conventionnement durable.

Le Département s'attachera à soutenir, selon des échelles territoriales pertinentes, l'émergence de projets territoriaux diversifiés dans l'ensemble de ses champs d'action.

Il traduira cette démarche au travers de chartes de partenariat, articulant ses propres politiques avec celles des collectivités et acteurs intéressés.

Adossés à ces chartes, les dispositifs d'accompagnement de projets seront mis en œuvre sur des thèmes partagés et dans le respect des principes de solidarités territoriales.

Cette coopération trouve également sa concrétisation en chacune des ambitions, où seront développés des modes diversifiés de partenariat (schémas, protocoles, chartes, conventions...).

Construire et faire ensemble constitue une marque de fabrique de Doubs 2017.